

Dossier

AGRICULTURE DURABLE



Selon l'ONU, l'agriculture durable « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »...

> Lire la suite



Comment concilier des modes de production respectueux de l'environnement, un revenu décent pour ceux qui nourrissent notre société et des produits de qualité accessibles à tous les consommateurs ?

Au cœur de nos modes de vie, l'agriculture est un secteur clé de la transition écologique et solidaire des territoires sur lequel s'investissent de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) engagés pour une agriculture durable, sociale et solidaire.

SOMMAIRE

DÉCRYPTAGE	
Agriculture durable: de quoi parle-t-on ?	<u>4</u>
ENJEUX	
Concilier enjeux environnementaux, sociaux et économiques	<u>9</u>
FOCUS ESS	
L'ESS au service d'une agriculture plus durable	<u>14</u>
CONTEXTE HISTORIQUE	
L'agriculture durable en France, un mouvement qui se développe	<u>19</u>
ZOOM	
L'agriculture urbaine, un secteur largement investi par l'ESS	<u>23</u>
INTERVIEWS	
Terre de Liens, l'ESS et la transformation du modèle agricole	<u>28</u>
Le Réseau CIVAM, des acteurs ruraux et agricoles engagés pour la transition agro-écologique	<u>33</u>
La Fondation Daniel et Nina Carasso, pour des systèmes alimentaires durables	<u>36</u>
INITIATIVES ESS	
32 projets pour transformer l'agriculture	<u>41</u>
ÉCOSYSTÈME	
Tour d'horizon des acteurs de l'agriculture durable	<u>49</u>
Ressources pour aller plus loin	<u>59</u>



Retrouvez ce dossier en ligne sur
www.avise.org/secteurs

Ce dossier a été réalisé par l'Avise, en partenariat avec Terre de Liens et la FNCuma et avec le soutien du Fonds social européen, du secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable et de la Banque des Territoires // Éditeur: Avise, 18 avenue Parmentier – 75011 Paris // Directrice de la publication: Cécile Leclair, directrice générale de l'Avise // Rédaction: Mélanie Verdier et Bérengère Daviaud // Comité de relecture: Quentin Dupetit (FNCuma) et Vincent Jannot (Terre de Liens) // Secrétariat de rédaction: Maëlle Girard et Léa Volle // Conception graphique: Yann Collin // Maquettage: Les Colégraphes // Photo de couverture: Istock // ©Avise Tous droits réservés

DÉCRYPTAGE

AGRICULTURE DURABLE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

➤ En marge de l'agriculture conventionnelle, de nombreux paysans optent pour des modes de production alternatifs, plus respectueux de l'humain et de la planète. Comment définir l'agriculture durable et comment la positionner par rapport aux autres modèles d'agriculture ?

L'agriculture durable, entre besoins présents et besoins futurs

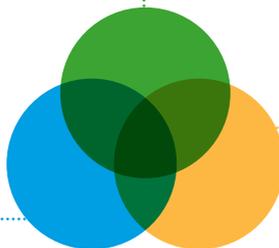
L'agriculture durable applique les principes du développement durable à la production agricole. Ainsi, pour reprendre la définition du développement durable proposée dans le rapport *Our Common Future* (Notre avenir à tous – communément appelé rapport Brundtland) réalisé par l'ONU en 1987, l'agriculture durable a pour objectif de « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

Pour ce faire, l'agriculture durable s'appuie sur les trois attendus du développement durable : **être économiquement viable, socialement équitable et écologiquement saine**.

L'agriculture durable et l'ESS partagent un même socle de valeurs. Certains projets choisissent ainsi les formes juridiques propres à l'ESS, intégrant ainsi une gouvernance démocratique et des principes de lucrativité limitée, d'autres s'en rapprochent par la finalité sociétale et environnementale de leur organisation.

En parallèle, de nombreux acteurs de l'ESS s'engagent pour impulser, accompagner et financer le développement d'une agriculture durable sur leur territoire.

Une agriculture **économiquement viable**, qui contribue au développement du territoire, favorise les liens ville-campagne et crée de la valeur et de l'emploi de qualité



Une agriculture **respectueuse de l'environnement**, qui préserve les ressources, protège la biodiversité et la santé des consommateurs

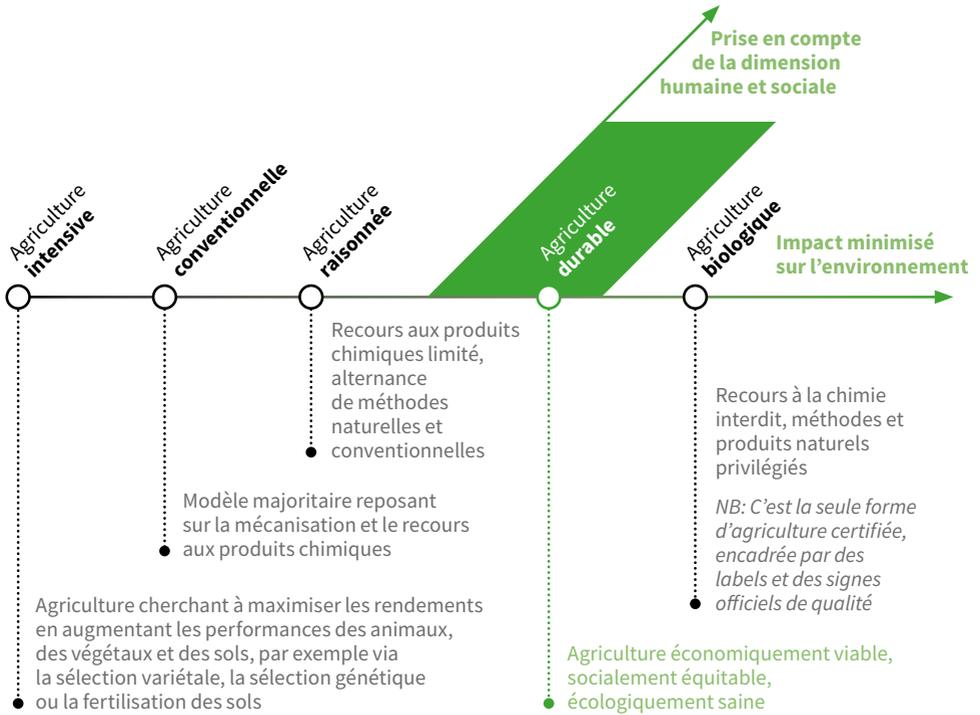
Une agriculture qui garantit des **conditions de vie et de travail décentes aux producteurs**, tout en proposant des produits accessibles à tous, et qui favorise la création de liens entre agriculteurs et consommateurs

L'agriculture durable repose sur les 3 piliers du développement durable

Se repérer parmi les différentes formes d'agriculture

Aujourd'hui, de nombreux modèles responsables d'agriculture sont pratiqués : agriculture raisonnée, agriculture biologique, agroécologie, etc. Tous ne relèvent cependant pas de l'agriculture durable.

En effet, pour être durable, l'agriculture ne peut se limiter à la question environnementale mais doit intégrer les trois dimensions du développement durable et proposer une approche systémique. De manière schématique, on peut positionner les différentes formes d'agriculture comme suit.



→ **POUR EN SAVOIR PLUS**

Découvrez l'article *Les différentes formes d'agriculture*, réalisé en 2017 par l'association Science et livres sur www.dev.scienceenlivre.org

L'agriculture durable ne correspond pas à un label ou un cahier des charges précis mais se définit comme une démarche dans laquelle chacun peut s'inscrire afin de tendre vers un modèle en accord avec les trois piliers du développement durable – environnemental, social et économique –, et ainsi minimiser les impacts négatifs de l'agriculture sur les individus et la planète. Les fondements de l'agriculture durable incitent à développer une vision systémique et à replacer la production agricole au cœur des principaux enjeux de la société.

De ce fait, certaines exploitations certifiées agriculture biologique peuvent entrer dans le cadre de l'agriculture durable, dans la mesure où elles intègrent une dimension humaine et sociale au-delà de l'aspect environnemental. À l'inverse, toutes les exploitations agricoles « durables » ne remplissent pas le cahier des charges de l'agriculture biologique ou font le choix de ne pas demander de labellisation, ne se reconnaissant pas dans cette appellation.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez le *Socle commun de la durabilité*, rédigé par les membres du pôle associatif Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale (InPACT), sur www.agriculture-durable.org

Il existe dans le mouvement de l'agriculture durable différents courants plus ou moins structurés proposant des visions assez diverses et complémentaires :

L'agriculture paysanne est un mouvement social et militant visant à défendre la cause paysanne et permettre aux producteurs de vivre décemment de leur activité tout en associant productions saines et de qualité et respect de l'environnement. La charte de l'agriculture paysanne définit 10 principes répondant aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques de l'agriculture durable.

→ **POUR EN SAVOIR PLUS**

Découvrez les principes de l'agriculture paysanne sur www.agriculturepaysanne.org

L'agroécologie est à la fois un mouvement social, une pratique agricole et une science, croisant agronomie et écologie. Ses piliers sont l'innovation, la recherche de modèles systémiques et le développement de modes de production respectueux de l'environnement.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez les piliers et pratiques de l'agroécologie sur www.terre-humanisme.org ou www.mots-agronomie.inra.fr et consultez une cartographie des collectifs agroécologiques sur www.collectifs-agroecologie.fr

La permaculture est une approche globale concernant à la fois les modes de vie, les organisations et les systèmes agricoles. Au croisement des principes de l'écologie et des savoirs des sociétés traditionnelles, elle cherche à reproduire la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels.

→ **POUR EN SAVOIR PLUS**

Découvrez l'approche écosystémique de la permaculture sur le site de l'Université Populaire de Permaculture : www.permaculture-upp.org

D'autres termes sont apparus récemment, comme ceux **d'agroécologie paysanne, d'agriculture résiliente citoyenne environnementale locale ou encore d'agriculture citoyenne et territoriale** – terminologie notamment développée par le pôle associatif InPACT.

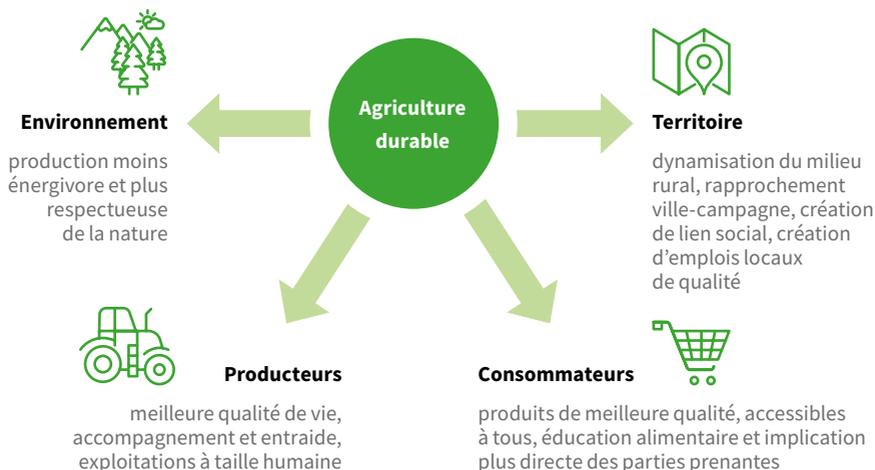
→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez des éclairages complémentaires sur le site édité par InPACT, www.agricultures-alternatives.org, et consultez l'outil en ligne PARCEL développé par l'association Terre de Liens, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et le BASIC pour évaluer l'impact d'une alimentation locale et durable sur les territoires sur www.parcel-app.org

ENJEUX

CONCILIER ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

- Proposant une approche systémique et vertueuse de la production agricole, l'agriculture durable ambitionne de répondre aux nombreux défis environnementaux et sociaux et cherche à contribuer au développement des territoires. Exploration des enjeux de l'agriculture durable.



4 piliers pour une agriculture durable

Promouvoir des systèmes de production respectueux de l'environnement

L'agriculture durable vise à développer des systèmes de production qui maintiennent ou enrichissent la biodiversité et la qualité des sols, les considérant comme un patrimoine collectif à préserver et transmettre.

En limitant le recours aux engrais et pesticides de synthèse et en employant des méthodes naturelles, cette agriculture respecte l'équilibre des écosystèmes vivants et limite la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Elle promeut une production plus économe en énergie et en ressources et vise à soutenir la biodiversité en favorisant une diversité génétique à travers la multiplicité des variétés cultivées.

L'agriculture durable est ainsi un formidable vecteur pour favoriser l'implication des producteurs dans la gestion environnementale de leur exploitation, notamment en encourageant la recherche pour développer de nouveaux procédés écologiques. Au-delà des effets positifs directs induits par les pratiques agricoles durables, elle permet de nombreux coûts évités, entendus comme les coûts cachés induits, par exemple, par les problématiques de santé publique (répercussions sanitaires et coûts des soins), et de déséquilibres écologiques (pollution des sols, inondations, etc.).

> ZOOM SUR LA COMPTABILITÉ MULTI-CAPITAUX, L'EXPÉRIMENTATION DE FERMES D'AVENIR POUR VALORISER L'IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le réseau **Fermes d'Avenir** a lancé une expérimentation autour de la comptabilité multi-capitaux, afin de redéfinir la performance économique des fermes agroécologiques en illustrant comptablement la création et la destruction de valeur économique et extra-financière. À travers la mise en oeuvre d'une comptabilité multi-capitaux, les agriculteurs de la **Ferme de Cagnolle**, membre du réseau, ont cherché à identifier les impacts de leurs activités agricoles, avoir une meilleure visibilité de la performance globale de leur ferme et identifier les leviers d'actions pour davantage préserver les capitaux humains et naturels.

→ POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'étude de cas de l'Avisé sur cette expérimentation sur www.avise.org

Améliorer les conditions de travail et de vie des producteurs

Afin d'assurer des conditions de travail et de vie décentes aux producteurs, le mouvement de l'agriculture durable inscrit dans ses principes une juste valorisation du travail et favorise des initiatives de lutte contre le surendettement et le salariat précarisé, très présent dans le secteur agricole notamment du fait d'un recours fréquent au chômage partiel ou de l'emploi des travailleurs saisonniers ou immigrés.

L'agriculture durable favorise une production plus dense, multi-espèces, sur une plus petite surface, permettant de limiter le recours aux machines et équipements onéreux et d'éviter ainsi la réalisation d'investissements risqués pour l'équilibre économique des exploitants.

Investis pour une juste rémunération des producteurs, les acteurs de l'agriculture durable privilégient généralement la vente directe afin de limiter la présence d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur et défendent l'idée d'un prix « juste », calculé sur la base des coûts réels de production et non déterminé par des négociations et spéculations à l'échelle nationale ou internationale.

Pour y parvenir, l'agriculture durable travaille au renforcement de la solidarité entre paysans et à la création de réseaux de soutien aux agriculteurs en transition. Les acteurs de l'agriculture durable inventent ainsi des solutions d'entraide entre producteurs pour mutualiser ressources, matériel et risques et appuyer la transmission de savoir-faire et de connaissances entre pairs.

Des modes d'organisation collectifs tels que les **coopératives d'installation en agriculture paysanne (CIAP)** ou les **coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)** sont des solutions intéressantes pour imaginer de nouvelles modalités de prise de décision et de soutien réciproque et pour répondre à l'isolement des agriculteurs. Les **coopératives d'activité et d'emploi (CAE)** dans l'agriculture permettent également de répondre en partie aux problématiques du salariat précarisé.

Rapprocher les consommateurs et les paysans

L'agriculture durable s'inscrit dans les enjeux de reterritorialisation de l'alimentation, par le développement des circuits de proximité et la reconnexion des systèmes de distribution alimentaire au territoire d'origine de la production.

Selon les travaux de l'**Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)**, présentés à l'occasion du colloque « Reterritorialisation de l'alimentation » de 2019¹, la reterritorialisation répond à la fois aux besoins de réassurance du consommateur, de relocalisation de la valeur ajoutée au bénéfice des producteurs et de redynamisation du territoire.



« DU POINT DE VUE SOCIAL, LA RETERRITORIALISATION EST D'ABORD SOURCE DE LIEN SOCIAL, ELLE PERMET AUX AGRICULTEURS DE ROMPRE AVEC L'ISOLEMENT. POUR EUX COMME POUR LES CONSOMMATEURS, C'EST UNE FAÇON D'EXISTER, PORTÉE PAR LA FIERTÉ DE VENDRE SA PRODUCTION OU DE CONSOMMER LES PRODUITS DE CHEZ SOI, LA VALORISATION DES BONNES PRATIQUES ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ET D'UN SAVOIR-FAIRE »

INRAE²

L'agriculture durable est un vecteur de lien social qui recrée proximité et échange entre les producteurs et les consommateurs et encourage la gestion participative des terres et de la production. L'un des défis est donc d'accompagner l'évolution des habitudes de consommation afin de permettre la prise de conscience par les citoyens de l'intérêt de consommer des produits locaux et de saison et de payer un prix au plus près de la réalité des coûts de production, permettant de rémunérer le producteur et de renforcer ainsi l'ensemble du tissu économique du territoire.

Ce travail de sensibilisation et d'éducation du consommateur demande aux acteurs de l'écosystème de l'agriculture durable de faire preuve de pédagogie et de proposer

1. INRAE, *Alimentation de proximité et durabilité des systèmes alimentaires*, février 2020 : www.inrae.fr/actualites/alimentation-proximite-durabilite-systemes-alimentaires

2. *Ibid*

des espaces d'échange, d'information et de rencontre entre producteurs et consommateurs, comme le fait par exemple le **réseau Accueil Paysan**.

Des initiatives se créent également pour favoriser la solidarité entre citoyens et paysans, que ce soit à travers une logique de consommation, un soutien financier direct, du bénévolat ou encore à travers la construction d'un plaidoyer commun.

→ **POUR EN SAVOIR PLUS**

Découvrez le dossier Alimentation durable, publié par l'Avisé en 2017, sur www.avise.org

Contribuer au dynamisme des territoires ruraux

Ancrée sur le territoire et pensée de façon systémique, l'agriculture durable crée du lien entre acteurs publics territoriaux, agriculteurs, acteurs de la chaîne de valorisation alimentaire – tels que les **conserveries** et les **Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)** – consommateurs, etc.

Elle concourt ainsi au développement économique et au dynamisme des territoires – notamment ruraux –, par le renforcement des échanges économiques et humains entre villes et campagnes.

En limitant le recours aux machines et produits chimiques, l'agriculture durable induit également la création d'emplois locaux et le développement d'exploitations à taille humaine mieux implantées sur leur territoire. Ces initiatives de l'agriculture durable, plus attentives à la qualité de leurs emplois et à l'épanouissement de leurs travailleurs, peuvent également être des leviers d'insertion de personnes éloignées de l'emploi ou en situation de fragilité.

FOCUS ESS

L'ESS AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE

➤ Si l'ensemble des acteurs de l'agriculture durable ne relèvent pas de l'ESS, on retrouve de nombreuses structures de l'ESS engagées au service d'une transition agricole durable. Décryptage.

Des valeurs partagées

Comme le définit la [Loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire \(ESS\)](#), les structures de l'ESS reposent sur trois piliers : l'utilité sociale inscrite au cœur de leur projet, le fonctionnement démocratique et participatif de leur gouvernance et un modèle économique au service du projet social.

Ce triptyque – utilité sociale, rentabilité au service du projet, gouvernance démocratique – entre en résonance avec les valeurs de l'agriculture durable. On retrouve ainsi des acteurs de l'ESS dans l'ensemble de l'écosystème, des projets agricoles aux structures de l'accompagnement et de financement de ces projets, en passant par les organisations de représentation et de plaidoyer cherchant à faire évoluer le cadre légal et les politiques publiques.

Comme dans de nombreux autres secteurs (alimentation, habitat, mobilité, inclusion, culture, etc.), les acteurs de l'ESS sont ainsi parmi les premiers à porter des innovations sociales et proposer des pratiques et des projets plus durables.

Des statuts associatifs ou coopératifs adaptés à l'agriculture durable

Qu'il s'agisse de la production, de la distribution ou de l'éducation, de nombreux projets de l'agriculture durable s'inscrivent dans l'économie sociale et solidaire.

Sur le champ de la production, on retrouve de multiples structures de l'insertion par l'activité économique utilisant l'agriculture comme support d'inclusion, à l'image des membres du **Réseau Cocagne**, réseau associatif de fermes biologiques en insertion proposant des paniers bio locaux. Les jardins partagés et certaines fermes collectives adoptent également des formes juridiques associatives. Plus communément, les paysans de l'agriculture durable se constituent parfois en collectifs à travers les sociétés coopératives, à l'instar des CUMA.

> QU'EST-CE QU'UNE CUMA ?

Une **CUMA** est une **Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole**, créée par les agriculteurs dans l'objectif d'acquérir et d'utiliser en commun les moyens nécessaires à leur activité de production agricole. Par la mutualisation, ces structures permettent de réduire les coûts, mais aussi de se doter de moyens plus importants et diversifiés (équipements, bâtiments, main d'œuvre).

Chiffres-clés

- Plus de 11 500 CUMA en France
- 202 000 adhérents, soit 40% des agriculteurs
- 4 700 salariés en CUMA

CUMA et innovation sociale, les enjeux vus par la Fédération Nationale des CUMA (FNCUMA)

Comme toutes les formes existantes d'agriculture de groupe (Groupement d'études et de développement agricole (GEDA), Centre d'études techniques agricoles (CETA), Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD), etc.), les CUMA sont des lieux d'échange entre les adhérents : les agriculteurs en transition agroécologique y partagent les risques d'investissement et des connaissances sur les nouvelles techniques de production.

La **FNCUMA** renforce l'innovation sociale au sein du réseau, notamment via des actions qui visent à :

- **Contribuer au déploiement de l'agroécologie** en mobilisant le levier des agroéquipements en substitution à la chimie par l'animation de groupes d'agriculteurs ;
- **Développer la mutualisation de l'emploi agricole ;**

- **Favoriser le positionnement des CUMA comme acteurs du développement rural**, en essayant les modèles de CUMA impliquées dans des partenariats inscrits sur leur territoire (ateliers de transformation, points de vente collectifs, énergie verte, ateliers de réparation, etc.) et en formant les animateurs de CUMA à l'ingénierie territoriale et à la concertation multi-acteurs pour renforcer ces dynamiques.

Concernant la distribution, parmi les projets de circuits courts ou de vente directe qui permettent de relier les agriculteurs engagés aux consommateurs, on retrouve là encore de nombreux projets de l'ESS. C'est le cas des AMAP et de certaines épiceries associatives ou coopératives, par exemple.

Enfin, sur les enjeux de sensibilisation et d'éducation alimentaire, la plupart des projets de tiers-lieux dédiés à l'agriculture durable, d'éco-lieux ou de fermes pédagogiques sont constitués en associations.

Des Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) engagées pour une transition agricole sur leur territoire

À la faveur des **Projets alimentaires territoriaux (PAT)**, de nombreux collectifs se sont développés ces dernières années, réunissant paysans, citoyens, collectivités locales et autres acteurs locaux autour d'un projet commun de réappropriation des circuits agroalimentaires dans une logique de transition écologique et sociale. Ces collectifs se formalisent souvent sous forme associative ou en **société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)**, notamment afin d'organiser une participation et une prise de décision équilibrées et pour garantir l'utilité sociale du projet sur le long-terme.

Introduits par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, les PAT sont en effet « *élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire [et] participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique* ».

Des projets alimentaires territoriaux sont ainsi portés par des associations ou des SCIC, comme c'est le cas dans le Gers avec **la SCIC Terra Alter Gascogne**, dans l'Aude avec **la SCIC Maison Paysanne**, ou encore sur le Plateau de Saclay avec **l'association Terre et Cité**.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Retrouvez l'analyse *Projets Alimentaires Territoriaux et ESS*, réalisée en 2020 dans le cadre du partenariat Avise – École urbaine de Sciences Po, sur www.avise.org

L'accompagnement à l'installation en agriculture durable, largement porté par l'ESS

Afin de démultiplier les projets d'agriculture durable, la création de dispositifs d'appui dédiés est nécessaire. Là encore, les acteurs de l'ESS s'engagent fortement, en créant des réponses collectives à travers l'engagement bénévole, le financement citoyen, l'expérimentation de formats innovants d'entrepreneuriat collectif, etc.

En matière de financement de projets, citons par exemple des acteurs tels que **la Fondation Rte, la Fondation de France ou la Fondation Daniel et Nina Carasso**. L'un des financeurs majeurs de l'ESS et des entrepreneurs engagés, **France Active**, ainsi que ses associations territoriales, s'implique également fortement sur le sujet. À ce titre, France Active soutient à la fois des projets « hors ESS », tels que l'installation de personnes hors cadre familial ou la reconversion en exploitation biologique ou circuits courts d'agriculteurs, et des projets de l'ESS comme l'accompagnement technique et financier de projets de sociétés coopératives et participatives (SCOP) agricoles. L'association **France Active Airdie-Occitanie**, par exemple, propose un crédit dédié aux initiatives agri-rurales en Occitanie.

France Active finance également les structures de l'ESS qui accompagnent les projets d'agriculture durable : c'est le cas des réseaux associatifs comme les **CIVAM, les associations de formation collective à la gestion (AFOCG), le Réseau national des Espaces-test agricoles (RENETA) ou le Réseau de l'agriculture paysanne**, ainsi que des **coopératives d'activité et d'emploi agricoles comme les CIAP**.

Plus largement, pour l'ensemble des projets qui ne concernent pas uniquement la production agricole, les acteurs et dispositifs d'accompagnement à la création de projets dans l'ESS, réunis au sein de la **Communauté émergence & accélération** animée par l'Avise, orientent et soutiennent les porteurs de projet.

Tous ces acteurs proposent une grande variété d'offres d'accompagnement, du partage d'expérience à la formation, en passant par la mise en réseau et l'appui à la formalisation de son projet.

Des associations engagées pour la reconnaissance d'une autre agriculture

Pour finir, le plaidoyer visant à faire évoluer le cadre légal et réglementaire autour des enjeux d'agriculture durable est lui aussi majoritairement porté par des acteurs de l'ESS, souvent associatifs. C'est le cas du pôle InPACT, plateforme associative issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles, qui vise à promouvoir une agriculture plus durable et proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation.

Dans une logique de recherche-action, ce sont aussi majoritairement des réseaux associatifs qui ont répondu à l'appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural », lancé en 2015 par le **Réseau rural national**, avec le soutien du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), de l'Agence nationale de cohésion des territoires et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Une partie de ces projets d'envergure est ciblée sur l'agriculture durable, comme c'est le cas du **projet Terreau** (transfert d'expériences réussies en rural: essaimage, agriculture, usages) porté par l'association **Terre de liens**.

→ POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les 21 projets MCDR présentés par le Réseau rural national, sur www.reseaurural.fr

CONTEXTE HISTORIQUE

L'AGRICULTURE DURABLE EN FRANCE, UN MOUVEMENT QUI SE DÉVELOPPE

➤ Au croisement de différents courants, l'agriculture durable n'est pas encadrée par un cahier des charges précis, ni reconnue par un label, mais se construit grâce à l'initiative d'agriculteurs engagés depuis de nombreuses années. Aperçu des grandes étapes de son histoire.

Années 1950-60 – Après-guerre, recherche de productivité en agriculture

Suite à la Seconde Guerre mondiale et au mouvement de reconstruction, l'agriculture se transforme pour être plus productive afin de répondre à la forte augmentation de la consommation française et d'éviter les ruptures d'approvisionnement, tout en se reposant moins fréquemment sur l'importation de produits internationaux.

La création de la Politique agricole commune (PAC), par le traité de Rome de 1957, vise à accroître la productivité de l'agriculture et stabiliser les marchés tout en garantissant des revenus pérennes aux producteurs et un prix raisonnable pour le consommateur.

En parallèle, à partir des années 60, la France est pionnière en Europe dans le développement de l'agriculture biologique. Cette dernière est promue comme une alternative à l'agriculture intensive d'après-guerre, principalement orientée vers la recherche de productivité et faisant usage de nombreux produits chimiques, peu respectueux de l'environnement et de la santé.

Années 1970-80 – Émergence de la notion de développement durable

Au début des années 70, dans la continuité des mouvements anticapitalistes apparus durant les luttes de mai 1968, une réflexion globale s’installe autour de la croissance et de ses limites, remettant largement en cause les modes de production conventionnels, notamment agricoles³. L’Europe produisant alors plus qu’elle ne consomme, une prise de conscience des limites du modèle agricole de l’époque se diffuse au sein de la société, entraînant l’élaboration de quotas de production et l’amorçage d’une réflexion approfondie sur l’évolution de la PAC.

En 1972, lors de la conférence de Stockholm, naît le terme d’« éco-développement », puis apparaît le concept de « **développement durable** », notamment au sein du rapport Brundtland de 1987. Les 3 piliers du développement durable sont alors appliqués à l’agriculture, donnant naissance au concept d’agriculture durable. Parallèlement, on assiste également à l’émergence de la notion de permaculture, portée par les deux australiens Holmgren et Mollison, et à la structuration puis au renforcement de l’agriculture biologique : rédaction du premier cahier des charges en 1972, reconnaissance par l’État en 1981, création de fédérations internationales, etc.

Années 1990-2000 – Courants alternatifs et réformes profondes

Au cours des années 1990, les courants alternatifs prennent de plus en plus de place, questionnant le modèle de production agricole français et encourageant la prise en compte de critères environnementaux et humains au sein de la PAC et dans le cadre des législations européennes ou nationales.

Des décisions françaises et européennes confirment la nécessité de ces changements profonds avec notamment :

- la publication du premier règlement européen sur la production biologique en 1991,

3. Club de Rome, Rapport *Halte à la croissance*, publié et traduit de l’anglais en 1972.

-
- la réforme de la PAC de 1992 qui intègre ainsi des critères environnementaux et de développement territorial,
 - le lancement du premier plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche en 1998,
 - la mise en œuvre de l'Agenda 2000, visant à renforcer ces premières réformes tout en intégrant des principes de cohésion territoriale,
 - la mise en place d'un plan de développement de l'agriculture biologique à l'échelle européenne en 2004.

Depuis 2012 – Affirmation politique de la nécessité de renforcer l'agriculture durable

Aujourd'hui, le développement durable est au cœur de l'actualité et la nécessité d'avoir recours à des modes de production agricole durables est reconnue.

En France, le lancement du « projet agro-écologique pour la France » en 2012, consolidé par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, en 2014, a traduit la volonté politique d'encourager des modes de production aussi performants sur le plan environnemental que sur le plan économique. La loi de 2014 crée également les **Groupes d'intérêt économique et environnemental** (GIEE) qui permettent de rassembler et reconnaître des collectifs d'agriculteurs qui s'engagent dans une stratégie pluriannuelle de transformation de leurs pratiques à travers des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Depuis 2015, ce sont ainsi environ 12 000 exploitations et plus de 750 GIEE qui sont entrés dans une démarche d'agroécologie⁴.

Adoptés en 2015 par les 193 États membres de l'**Organisation des nations unies** (ONU), l'Agenda 2030 et les **17 Objectifs de développement durable (ODD)** dédient des actions spécifiques à la question.

Dans sa feuille de route pour l'Agenda 2030, la France reconnaît en tant qu'enjeu prioritaire le fait d'« agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables », et définit comme ambition

4. Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, *Plus de 12 000 exploitations agricoles engagées dans les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)*, 2021 : www.agriculture.gouv.fr/plus-de-12-000-exploitations-agricoles-engagees-dans-les-groupements-dinteret-economique-et

nationale la transformation d'ici 2030 de deux tiers de la production agricole en agriculture durable.



« AGRICULTURE PERFORMANTE ET RÉSilIENTE : D'ICI À 2030, ASSURER LA VIABILITÉ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION ALIMENTAIRE ET METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES AGRICOLES RÉSilIENTES QUI PERMETTENT D'ACCROÎTRE LA PRODUCTIVITÉ ET LA PRODUCTION, CONTRIBUENT À LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES, RENFORCENT LES CAPACITÉS D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES [...] ET AMÉLIORENT PROGRESSIVEMENT LA QUALITÉ DES TERRES ET DES SOLS. »

ONU, cible 2.4, ODD n°2 « Faim zéro »

Plus récemment, l'Agenda rural, dévoilé en 2019, rassemble plus de 200 mesures pour les territoires ruraux, notamment concernant la préservation du foncier agricole et la promotion de l'agroécologie et des nouvelles pratiques agricoles. Le plan de relance « France Relance », annoncé en septembre 2020, consacre 400 millions d'euros à la transition agricole, avec des mesures dédiées au soutien des projets alimentaires territoriaux et des acteurs de l'alimentation locale, au développement de jardins partagés et de l'agriculture urbaine, ou encore à la généralisation de l'accès à une alimentation locale.

En parallèle, l'accroissement du nombre d'agriculteurs souhaitant se lancer dans l'agriculture durable, notamment chez les jeunes exploitants, interroge la nécessité d'un encadrement et d'une reconnaissance légale de l'agriculture durable. La question de l'adoption d'un cahier des charges précis, à l'image de celui de l'agriculture biologique, fait débat au sein du mouvement, plaçant dans une même balance la légitimation de l'agriculture par la création d'un cadre légal et la philosophie initiale de cette agriculture qui se conçoit comme une démarche de progression dans laquelle chacun peut s'engager, quel que soit son modèle agricole de départ.

→ **POUR EN SAVOIR PLUS**

Consultez l'infographie *2012-2016 Les dates marquantes de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*, réalisée en 2016 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sur infographies.agriculture.gouv.fr

ZOOM

L'AGRICULTURE URBAINE, UN SECTEUR LARGEMENT INVESTI PAR L'ESS

➤ Mise en avant depuis quelques années, l'agriculture urbaine est en fort développement mais recouvre des initiatives aux finalités et aux caractéristiques très variées. De récents travaux, réalisés par l'ADEME notamment, permettent de mieux positionner les initiatives d'agriculture urbaine relevant de l'agriculture durable et de l'ESS.

L'agriculture urbaine, un champ hétérogène

Depuis quelques années, l'agriculture en ville s'est considérablement développée : **l'Association française d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP)** dénombre ainsi environ 300 structures professionnelles recensées en 2019, dans un champ qui n'en comptait que 6 en 2013.

Si l'ADEME définit l'agriculture urbaine comme « *tout acte maîtrisant le cycle végétal ou animal dans un but de production alimentaire ayant lieu en zone urbaine* », les acteurs de l'agriculture urbaine et leurs objectifs sont très hétérogènes.

Sous cette même étiquette, on peut ainsi retrouver des projets d'agriculture sur les toits portés par des citoyens, en faveur du lien social et de la reconnexion avec l'alimentation, et des projets high-tech d'agriculture intensive en bâtiments, à vocation marchande. Toute l'agriculture urbaine ne s'inscrit donc pas dans le champ de l'agriculture durable.



Schéma des caractéristiques de l'agriculture urbaine

Source : ADEME, rapport *Agricultures urbaines, quels enjeux de durabilité ?*, 2017

Les formes d'agriculture urbaine

Dans un avis publié en juin 2019, le **Conseil économique, social et environnemental (CESE)** répertorie 4 types d'agriculture urbaine :

- **L'agriculture urbaine à vocation marchande** : caractérisée par une finalité commerciale et une recherche de productivité. Ce sont par exemple des fermes de production en pleine terre et des exploitations spécialisées high-tech localisées sur les toits, les murs ou en milieu fermé.
- **L'agriculture urbaine servicielle** : cas spécifique d'agriculture urbaine marchande qui concerne l'utilisation de techniques culturelles ou d'élevage pour rendre des

services sur le recyclage des déchets ou l'aménagement. Exemples : végétalisation productive, éco-pâturage d'entretien public, poulaillers urbains pour biodéchets, etc.

- **L'agriculture urbaine à vocation non marchande** : concerne les projets sans finalité commerciale, dont les productions sont directement utilisées par les producteurs ou données à d'autres dans une démarche de solidarité. Ces projets relèvent de dynamiques citoyennes ou sont portés par les acteurs de l'ESS. Exemples : jardins partagés, jardins collectifs à finalité sociale, etc.
- **L'agriculture urbaine à vocation mixte** : vise à produire des biens ou des services destinés à être commercialisés, tout en assurant des missions à caractère social, pédagogique ou environnemental. C'est le cas de nombreux projets de l'ESS comme les jardins d'insertion, les micro-fermes participatives, etc.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez l'avis *L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables*, publié par le CESE en juin 2019, sur www.lecese.fr

Les enjeux de l'agriculture urbaine durable

Si l'agriculture urbaine peut contribuer à relocaliser une petite partie de l'alimentation, ce n'est pas son enjeu principal, la France ayant suffisamment de terres agricoles rurales et péri-urbaines. Au-delà de l'aspect productif, l'agriculture urbaine pourrait jouer un rôle complémentaire, notamment sur les plans écologiques et pédagogiques, au service d'une agriculture durable.

Pour ce faire, elle doit cependant répondre à différentes caractéristiques, lui permettant de s'inscrire dans une logique de durabilité⁵ :

- Pratiques respectueuses de l'environnement (agroécologie, agriculture biologique, etc.) ;
- Inscription dans l'économie circulaire et dans le métabolisme urbain (recyclage des effluents et des déchets organiques, compostage, etc.) ;

5. ADEME, rapport *Agricultures urbaines, quels enjeux de durabilité ?*, 2017 : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/agriculture_urbaine.pdf

- Intégration aux PAT et approvisionnement de la population en produits locaux ;
- Développement de liens avec les consommateurs (activités pédagogiques, vente directe, etc.) ;
- Participation à des filières écoconçues (écoconception, optimisation des emballages et des transports) ;
- Respect du bien-être animal et des réglementations administratives et sanitaires.

L'agriculture urbaine sociale et solidaire : des impacts multiples



« L'AGRICULTURE URBAINE SOCIALE ET SOLIDAIRE SEMBLE
RÉPONDRE AUX DIFFÉRENTS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ».

ADEME, 2017

Comme pour l'agriculture durable au sens large, les organisations de l'ESS portent en effet des projets mêlant ancrage territorial, dimension pédagogique, utilité sociale, création de liens et attention portée aux retombées environnementales.

Ainsi, les impacts de ces projets sont multidimensionnels, en fonction des activités mises en œuvre, et peuvent concerner :

> LA SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

- Production partielle des ressources alimentaires nécessaires aux populations urbaines ;
- Création de liens avec l'agriculture durable péri-urbaine et rurale (par la vente directe notamment).

> LA NATURE EN VILLE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Végétalisation et désartificialisation de l'espace urbain ;
- Valorisation d'espaces délaissés ou inutilisés ;
- Régulation thermique et lutte contre les îlots de chaleur ;
- Réduction de la pollution ;
- Prévention et recyclage des déchets.

> L'INCLUSION ET LA COHÉSION SOCIALE

- Accès à des fruits et légumes de qualité, notamment pour des populations défavorisées ;
- Support d'insertion par l'activité économique pour des personnes éloignées de l'emploi ;
- Implication des citoyens via le financement, le bénévolat ou par la vente directe ;
- Pédagogie autour d'une alimentation saine et de qualité et réappropriation de la production par les consommateurs.

→ POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez le rapport *Agricultures urbaines, quels enjeux de durabilité ?*, publié par l'ADEME en 2017, sur www.ademe.fr

INTERVIEW

TERRE DE LIENS, L'ESS ET LA TRANSFORMATION DU MODÈLE AGRICOLE

➤ Depuis 2003, le mouvement Terre de Liens s'engage sur l'accès au foncier agricole et l'impulsion de dynamiques collectives afin de multiplier les projets d'installation paysanne. Entretien avec Vincent Jannot, directeur des partenariats de la Fédération nationale.

Quels sont les apports de l'économie sociale et solidaire à la transition du modèle agricole ?

Par leur nature de projets solidaires et écologiquement responsables, les organisations de l'ESS remettent les personnes et les ressources naturelles au cœur des problématiques. Elles contribuent au passage d'un modèle agricole intensif vers une agroécologie paysanne de plusieurs manières.

Premièrement, en permettant l'implication citoyenne sur ces enjeux, que nous considérons essentielle à **Terre de liens**. Les outils de l'ESS permettent de s'impliquer de manière ascendante, à travers une gouvernance partagée avec les citoyens, une transparence de gestion et une lucrativité limitée et au service du projet : réseaux associatifs, coopératifs, etc. Nous l'avons vu et mis en pratique, que ce soit à travers nos associations régionales et nationale, notre fondation d'utilité publique et notre foncière – labellisée ESUS – à travers lesquelles nous mobilisons 35 000 membres et 25 000 actionnaires non rémunérés.

Deuxièmement, toujours grâce à leurs caractéristiques, les organisations de l'ESS permettent de créer des dynamiques collectives en associant les citoyens, les entreprises, les collectivités et les paysans. L'ancrage dans l'économie locale en est renforcé.

Troisièmement, autour des projets, des accompagnateurs – de l’ESS aussi – développent des actions de l’amont à l’aval, du stade de l’idée à la concrétisation. Nous sommes plusieurs organisations solidaires, telles que les **organismes nationaux à vocation agricole et rurale** (ONVAR), à travailler sur des parcours d’accompagnement multi-acteurs à l’installation d’initiatives agri-rurales. Nous accompagnons ainsi les projets sur de nombreux axes : l’autonomie en gestion, avec **l’inter-AFOCG** ; l’autonomie technologique, avec la coopérative **L’atelier paysan** ; le tourisme vert et les complémentarités avec le territoire, avec l’association **l’Accueil Paysan** ; le test d’activités, avec les espaces tests agricoles et les CIAP ; ou encore l’accès à la terre.

Cet accompagnement s’inscrit dans le temps long, dans une éthique de réponse au besoin et non de création d’un besoin, et appuie le gain en autonomie : mixité de ressources, maîtrise collective de la propriété, diversité des intrants, des débouchés commerciaux, etc.

Enfin, les projets agricoles de l’ESS sont importants pour l’imaginaire des porteurs de projet. Ils permettent de montrer qu’il est possible de faire différemment, à l’instar des petites fermes qui mutualisent leurs moyens, organisent la commercialisation par des dynamiques de coopération, avec des valeurs de non-spéculation et d’entraide très ancrées.

Pour autant, si historiquement l’agriculture est la première à avoir créé des groupements d’employeurs associatifs, des coopératives, etc., certaines contribuent malheureusement à la diminution des fermes, des terres agricoles et des agriculteurs⁶.

Quels sont les principaux enjeux pour renforcer la place de ces modèles solidaires ?

À mon sens, le principal frein est un frein culturel historique, lié au modèle dominant, et sur lequel il est difficile d’agir. Pour y pallier, diffuser la connaissance et le plaidoyer autour des modèles solidaires et non-spéculatifs est essentiel.

Un deuxième frein important, qui en découle, se situe au niveau de l’apport en moyens techniques et financiers pour ces initiatives. Les structures de l’ESS sont

⁶ Pierre Bitoun, Yves Dupont, *Le Sacrifice des paysans. Une catastrophe sociale et anthropologique*, Paris, L’Échappée, 2016.

moins outillées, par exemple en conseil juridique. Au niveau des aides, celles sur l'installation sont réservées aux jeunes agriculteurs de moins de 40 ans, quand d'autres aides sont conditionnées à la génération rapide de revenus, ou à une importante surface de production. Beaucoup de porteurs de projet innovant et engagé sont mal pris en compte : on compte ainsi 68% d'installations non aidées en 2016. C'est particulièrement le cas des projets en pluriactivité, qui intègrent des dimensions d'accueil, d'activités pédagogiques, etc.

Enfin, un travail spécifique en amont est nécessaire pour faciliter l'intégration et l'accueil des porteurs de projet non issus du milieu agricole : la notion de « vrai paysan » est très installée et les « étrangers » aux projets nouveaux peuvent rencontrer des blocages de la part des agriculteurs locaux.

Quel rôle joue l'implication citoyenne dans ces questions ?

Dès le départ, on s'est dit que pour créer une brèche dans la forteresse agricole, il fallait impliquer les citoyens et citoyennes, concernés par l'agriculture autant sur les aspects alimentaires que de santé, de qualité de l'eau, etc.

Les paysans peuvent être les meilleurs alliés de la santé et de l'environnement et le rapprochement du monde paysan et des citoyens peut permettre de donner une autre image de la production alimentaire à travers des agricultures durables.

À travers Terre de liens, nous formons des citoyens pour qu'ils prennent conscience des enjeux et s'impliquent. Par exemple, nous sommes présents au sein des Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Nous avons également collecté plus de 100 millions d'euros de capital qui ont permis d'acquérir 250 fermes. Ce sont des citoyens qui accueillent les porteurs de projet, et soutiennent les collectivités : des bénévoles-relais organisent des formations, des propriétaires privés héritent de fermes et nous les confient pour une mise à bail pour de l'agriculture biologique, etc. Cet engagement nous permet de doubler notre capacité d'action.

Parler de pair à pair fonctionne, les paysans redeviennent des citoyens à part entière : il y a un véritable cercle vertueux de l'implication citoyenne. Malheureusement des catégories de personnes en restent écartées faute de temps et de moyens : nous

comptons peu de bénévoles en situation de chômage, provenant des milieux ouvriers ou de quartiers populaires, etc.

Comment coopérez-vous avec les autres réseaux d'acteurs de l'agriculture durable ?

Nous avons face à nous trois défis immenses : préserver les terres suite aux nombreux départs en retraite à venir – 7 millions d'hectares de surface agricole vont se libérer dans les 10 prochaines années –, renouveler le tissu de paysans et partager ces terres pour passer de 430 000 chefs d'exploitation à un million. De notre côté, nous accompagnons 2 500 porteurs de projet par an : nous devons démultiplier les capacités d'accueil et d'accompagnement et donner envie au plus grand nombre. Il y a 21 000 accueils aux Points Info Installation et 13 000 installations chaque année en France. Il en faudrait au moins 35 000 pour arriver au million de paysans d'ici 30 ans.

Pour répondre à ces défis, il est crucial de développer des partenariats : avec le réseau des CIVAM et les CUMA par exemple, mais aussi avec les structures de l'accompagnement à la création d'activité dans l'ESS. Les accompagnateurs doivent être mieux formés, de nouveaux parcours doivent se créer pour toucher tous les milieux. Autour de nos actions, le soutien de l'État et des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) est essentiel. Nous avons aussi besoin des territoires, de l'implication des élus pour accueillir. En résumé, une prise de conscience générale de la nécessité d'un changement radical.

Heureusement, des espaces de créativité existent déjà. Par exemple, nous portons le projet Terreau dans le cadre des projets Mobilisation collective pour le développement rural du Réseau rural national. En partenariat avec les réseaux nationaux des espaces-test agricoles, ceux de l'agriculture paysanne (FADEAR), des CIVAM, des Créfad et avec Relier, nous travaillons sur les territoires accueillants, l'accompagnement sur le test, le transfert d'expériences réussies dans d'autres champs que le secteur agricole, etc. Le milieu rural ne se fera pas sans richesses autres que l'agriculture – questions sociales, artisanales, culturelles, commerces de proximité, etc.

Nous sommes enfin très impliqués dans le pôle InPact. Ces différentes alliances et nos actions (mobilisation citoyenne, accompagnement de collectivités territoriales, accès

collectif et solidaire au foncier, etc.) nous permettent de contribuer aux politiques publiques sur les questions de renouvellement de génération, d'installation-transmission, d'alimentation, à l'instar de notre action « Préserver et Partager la terre » pour l'adoption d'une nouvelle loi foncière.

> **TERRE DE LIENS**

Terre de Liens est un mouvement né en 2003 et composé d'une fédération de 19 associations territoriales, d'une fondation d'utilité publique et d'une foncière. Son objectif est de créer de nouveaux outils de travail capables d'enrayer la disparition des terres agricoles et de faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez le Centre de ressources de Terre de Liens sur www.ressources.terredeliens.org et consultez la plateforme *Objectif Terres*, créée par Terre de Liens pour favoriser l'installation et la transmission agricole, sur www.objectif-terres.org

INTERVIEW

LE RÉSEAU CIVAM, DES ACTEURS RURAUX ET AGRICOLES ENGAGÉS POUR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

> Le Réseau CIVAM réunit près de 130 associations constituées de groupes d'agriculteurs et d'acteurs ruraux engagés pour la transition agro-écologique. Entretien avec Denis Lépicier, membre du conseil d'administration du Réseau CIVAM, adhérent CIVAM du Serpolet et ingénieur à Agrosup Dijon.

Quelle est la vision de l'agriculture durable portée par le Réseau CIVAM ?

Le Réseau CIVAM défend l'idée que l'agriculture va bien au-delà de sa fonction de production : elle est liée à l'alimentation, au territoire, aux préoccupations sociétales. Notre approche de l'agriculture durable est articulée autour de 3 piliers.

Une agriculture autonome et économe : l'agriculture que nous défendons repose sur des fermes qui veillent à un recours aux intrants et à l'énergie aussi réduit que possible pour minimiser leur impact sur l'environnement tout en garantissant leur efficacité économique et sociale. Cette agriculture vise à permettre aux agriculteurs de maîtriser leur modèle technique et économique, de la production à la commercialisation, notamment en optant pour des systèmes techniques moins coûteux qui permettent de limiter les investissements et en choisissant des circuits de distribution garantissant une meilleure rémunération.

Une agriculture connectée au consommateur et à l'alimentation : l'agriculture doit se préoccuper de la transformation des produits et de leur commercialisation. Les CIVAM, groupes d'agriculteurs et d'acteurs ruraux qui échangent et construisent une dynamique collective pour innover en faveur d'une agriculture durable, sont historiquement fortement investis dans la vente directe, le développement des magasins de producteurs et plus largement dans les démarches de commercialisation de proximité, y compris en direction de la restauration collective. Nous nous engageons pour cela avec les collectivités locales et les acteurs locaux dans les projets alimentaires territoriaux pour garantir l'accès de tous à une alimentation de qualité, y compris pour les populations les plus fragiles.

Une agriculture insérée dans les territoires et la société : les fermes du Réseau CIVAM génèrent en moyenne plus d'emplois dans les territoires du fait de leur taille généralement plus faible et de l'extension de leur activité au-delà de la production. Nous cherchons à faire reconnaître la multifonctionnalité de l'agriculture, ce qui passe notamment par des activités d'accueil pédagogique, d'insertion de publics en difficulté ou des projets touristiques. Les CIVAM se sont notamment engagés ces dernières années dans l'accueil des migrants dans les fermes. C'est à cette condition que l'agriculture peut générer du lien social et contribuer à rendre les territoires vivants.

Le développement de l'agriculture durable passera-t-il par un encadrement plus fort de cette démarche (labels, certifications, etc.) ?

De manière générale, nous ne défendons pas l'idée de qualifier, labelliser ou certifier l'agriculture durable, même si nous n'y sommes pas formellement opposés.

Notre objectif est plutôt d'accompagner les agriculteurs à contribuer à relever le standard de ce que doit être une agriculture durable sur les plans social, environnemental et économique. À ce titre, imposer un cahier des charges ne suffit pas et peut même exclure certains exploitants de la démarche.

Pensez-vous que l'agriculture durable puisse être un vecteur d'innovation dans les pratiques agricoles ?

L'agriculture durable, c'est d'abord revenir à du bon sens et aux fondamentaux tels que l'allongement des rotations des cultures, le maintien des haies pour leur fonction écologique, le rapprochement du producteur et du consommateur. L'innovation a néanmoins sa place puisque ces changements de pratiques peuvent passer par de l'expérimentation de nouvelles cultures, la conception ou l'adaptation de matériel, comme peut le proposer **L'atelier paysan**, coopérative qui promeut l'auto-construction du matériel agricole et la réappropriation des savoirs et des savoir-faire.

Mais, pour les CIVAM, **l'innovation se trouve d'abord dans la manière d'accompagner les agriculteurs**: créer du lien et de l'entraide, aider chacun à identifier ses points de blocage et trouver les moyens de les lever, plutôt que de proposer des conseils et des modèles descendants. En effet, le changement, c'est d'abord de l'incertitude induisant des risques, parfois très élevés, qui sont autant de freins. C'est pourquoi, au sein du réseau, **nous favorisons l'innovation sociale** et accordons beaucoup d'importance aux groupes et collectifs agricoles ruraux qui permettent d'échanger et s'entraider entre pairs, d'expérimenter sur le terrain pour lever les barrières au changement, **créer du lien et de l'action collective entre agriculteurs, citoyens, consommateurs, artisans et élus locaux**.

> LE RÉSEAU CIVAM

Les CIVAM sont des groupes d'agriculteurs et d'acteurs ruraux qui, par l'information, l'échange et la dynamique collective, innovent sur les territoires en faveur de campagnes vivantes et d'une agriculture plus durable. Le Réseau CIVAM regroupe près de 130 associations réparties sur la quasi-totalité du territoire et compte aujourd'hui 13 000 membres, dont une grande majorité d'agriculteurs. Il est également engagé au sein du collectif InPact et du mouvement Pour une autre PAC afin de porter une voix collective sur l'agriculture durable et sa place dans notre société.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez les actions des CIVAM et de leur réseau sur : www.civam.org

INTERVIEW

LA FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO, POUR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

➤ Depuis 2010, la Fondation Daniel et Nina Carasso soutient, accompagne et relie les « audacieuses et audacieux » qui font émerger des pratiques plus durables de la graine au compost. Entretien avec Guilhem Soutou, responsable de l'axe Alimentation durable.

Quels sont les 3 mots-clés qui définiront l'agriculture et l'alimentation durables de demain ?

L'agriculture et l'alimentation doivent devenir agroécologiques, solidaires et démocratiques !

Agroécologique : pour nous, ce terme ne correspond pas à une définition idéologique précise mais plutôt à une direction vers laquelle devrait tendre tout l'appareil de production agricole et agro-alimentaire. Elle n'exclut personne et propose des principes que chacun peut s'approprier : prise en compte du temps long, utilisation de mécanismes écologiques, diversification des productions, etc.

Solidaire : il nous paraît essentiel d'intégrer la dimension sociale dans l'acte d'achat, que ce soit au niveau des collectivités pour la restauration collective, des individus, ou des industries agro-alimentaires. Nos achats peuvent contribuer à la création ou au maintien d'emplois locaux, à la lutte contre l'exclusion et la marginalisation des agriculteurs et travailleurs et sont le reflet de nos choix éthiques.

Démocratique : nous nous apercevons que beaucoup de décisions sont prises en favorisant l'intérêt privé plutôt que l'intérêt général. Or, appliquer nos principes démocratiques dans toutes les prises de décision est la meilleure garantie d'un équilibre dans les rapports de force entre les différentes parties prenantes. La participation de tous permet de prendre en compte les intérêts du plus grand nombre.

Quelles sont, selon vous, les principales évolutions nécessaires pour atteindre des systèmes alimentaires durables ?

Au sein de la Fondation, nous considérons que l'agriculture et l'alimentation forment un système indissociable, allant de la fourche à la fourchette, et même de la graine jusqu'au compost. Pour faire évoluer ce système, l'ensemble doit changer et donc la société entière doit changer.

L'agriculture et l'alimentation jouent un rôle prépondérant dans les grandes problématiques de notre siècle : chute de la biodiversité et réchauffement climatique, problèmes de santé (obésité, maladies cardio-vasculaires, cancers, etc.). le système alimentaire dans son ensemble participe à 30% des émissions de gaz à effet de serre en France. Mais il peut aussi être porteur de solutions ! Le scénario [Afterres2050 de Solagro](#) montre qu'en conjuguant alimentation sobre et production agro-écologique pour l'agriculture, la pêche et l'élevage, il est possible de répondre aux enjeux climatiques, environnementaux, sanitaires et alimentaires du moment.

Pour atteindre un système durable, nous devons donc agir sur l'offre et la demande :

- Choisir des modes de production agro-écologiques, compatibles avec la préservation et la restauration de la biodiversité et qui portent en eux des solutions aux enjeux environnementaux. Par exemple, l'initiative [4 pour 1000](#) part du constat qu'en augmentant de 0,4% par an le stock de carbone dans les sols, on pourrait stopper l'augmentation de la concentration de CO2 dans l'atmosphère liée aux activités humaines.
- Changer nos pratiques alimentaires. Nous ne pouvons pas continuer à manger comme nous le faisons aujourd'hui sur le long terme. Il faut parvenir à résoudre plusieurs problèmes sanitaires et environnementaux à la fois, en optant pour une consommation plus sobre et raisonnée. Il faut pour cela aller

vers une alimentation plus végétalisée, notamment en diminuant notre consommation de viande rouge.

Quels sont les freins à lever pour parvenir à cette transition ?

Les freins se situent à différentes échelles et chacun a son rôle à jouer dans cette transition :

- **Le financement :** les agriculteurs investissent énormément dans leurs appareils de production, bien plus que des entrepreneurs classiques. Or, il existe très peu de financements pour les aider à réaliser ces investissements ou convertir leurs exploitations. Cela demande notamment une modification en profondeur de la PAC pour pouvoir mieux soutenir les initiatives vertueuses.
- **La reconnaissance de la plus-value de l'agroécologie pour la société :** le marché ne rémunère pas à leur juste valeur les services environnementaux, nutritionnels et sociétaux rendus par les agriculteurs. Aujourd'hui, les produits labellisés agriculture biologique et agro-écologique coûtent plus cher au consommateur que les produits issus de l'agriculture intensive. Pourtant si on intégrait les vrais coûts de l'agriculture intensive pour la société (dépollution des eaux polluées par les pesticides, appauvrissement des sols, etc.) et qu'en parallèle on rémunérait les pratiques vertueuses de l'agriculture durable, nous aurions un alignement des prix entre les produits biologiques et non-biologiques, voire une inversion !
- **L'information des citoyens :** les citoyens doivent contribuer à la transition à travers la demande notamment, mais pour cela, il faut les informer et leur expliquer les conséquences de leurs choix de consommation. Il faut qu'ils puissent avoir confiance dans les réglementations et qu'ils aient accès à une information claire et complète sur les produits qu'ils consomment.
- **Un changement politique et réglementaire :** c'est fondamental. Au niveau européen, la PAC doit évoluer. Elle représente près de la moitié du budget de l'Union Européenne et est une rémunération majeure pour les agriculteurs. Étant donné son poids économique, elle doit absolument prendre en compte ces enjeux agro-écologiques et être un moteur de la transition agricole et alimentaire. La réforme de la PAC en 2021 est clé, car elle nous engagera dans une voie ou dans une autre pour les 7 prochaines années.

Sur ces éléments, l'ESS et l'ensemble des acteurs économiques ont leur rôle à jouer, sur tous les maillons de la chaîne, pour proposer de nouveaux modèles et accompagner le changement des pratiques.

Comment soutenez-vous les projets engagés pour une production agricole durable ?

Nous soutenons les projets **à travers de l'investissement et des subventions**, qui sont essentiels pour le développement des initiatives, mais pas suffisants. Nous activons également d'autres leviers très importants : la mise en réseau, la création de liens entre acteurs pour créer des communautés, l'accompagnement des porteurs de projet pour avoir des modèles plus solides et enfin la capitalisation et la communication sur ces pratiques pour inspirer et diffuser les savoir-faire et ainsi accélérer la transition, portée par tous.

Nous participons au **changement des pratiques agricoles** en diffusant des connaissances sur l'agroécologie et en soutenant des projets de recherche ou de fermes expérimentales, comme le projet de la ferme La Durette dans le pays avignonnais, qui teste des méthodes de production agro-écologiques innovantes.

Nous accompagnons ensuite les publics en précarité à qui la société propose aujourd'hui de se nourrir des invendus des publics solvables. Nous encourageons des expérimentations permettant à ces personnes d'avoir accès à une alimentation saine pour leur santé et la planète et d'éviter une alimentation à deux vitesses.

Enfin, nous travaillons avec les **entreprises**. Beaucoup d'entreprises souhaitent contribuer à la transition sans pour autant mettre en péril leur modèle économique. Elles ont besoin de modèles pour agir. Nous accompagnons leur changement de pratiques, notamment par la mise en place de politiques d'achat responsables ou d'une charte éthique avec leurs fournisseurs. Nous investissons également au capital d'entreprises de l'ESS qui participent à cette transition de manière très active.

Ce soutien se traduit notamment par la mise en place de **deux appels à projets** : l'un avec la Fondation de France sur la « Transitions alimentaires et agro-écologiques », pour soutenir la recherche-action menée entre des acteurs de terrain et des chercheurs pour dénouer un problème et partager les solutions identifiées, et l'autre, « Nourrir l'avenir », pour soutenir des **innovations sur des sujets émergents**.

> **LA FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO**

La Fondation Daniel et Nina Carasso est une fondation familiale sous l'égide de la Fondation de France. Depuis 2010, elle révèle, soutient, accompagne et relie les « audacieuses et audacieux » de l'Alimentation Durable qui font émerger des pratiques plus durables de la graine au compost.

→ **POUR ALLER PLUS LOIN**

Découvrez les actions de la fondation sur : www.fondationcarasso.org

INITIATIVES ESS

32 PROJETS POUR TRANSFORMER L'AGRICULTURE

> Les acteurs de l'ESS innovent pour proposer des modèles de production durables, qui dynamisent les territoires, tout en protégeant l'environnement et rapprochant les producteurs et consommateurs. Découvrez une trentaine d'initiatives inspirantes.

Développer des filières agricoles durables

> **BOU'SOL (FRANCE)**

Lauréat 2017 du programme d'accompagnement «P'INS» de l'Avise et de la Fondation Macif.

SCIC qui œuvre au développement et à la structuration d'un réseau de boulangeries biologiques. Le projet rapproche consommateurs et producteurs grâce à une filière agricole de proximité et favorise l'accès aux produits de qualité pour tous.

www.bou-sol.eu

→ [DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE BOU'SOL SUR AVISE.ORG](http://www.avise.org)

> **LE 100^E SINGE (FRANCE)**

SCIC, le 100^e Singe agit sur plusieurs leviers pour développer une agriculture durable : espace-test agricole, plaidoyer et accompagnement des collectivités, développement de tiers-lieux pour l'agriculture durable, etc.

www.le100esinge.com

> **TERRE D'OPALE ET TERRE DE GOHELLE (HAUTS-DE-FRANCE)**

Association et plateforme de production et de diffusion de produits locaux, biologiques et solidaires, issus de fermes locales.

www.terredopale.fr

> **TERRE ET CITÉ (ÎLE-DE-FRANCE)**

Association créée en 2001 et rassemblant agriculteurs, collectivités, associations, entreprises, instituts de recherche et d'enseignement et particuliers afin de valoriser l'agriculture sur le Plateau de Saclay.

www.terreetcite.org

Favoriser les circuits de proximité

> **CŒUR PAYSAN (DOUBS ET HAUT-RHIN)**

Magasin de 42 producteurs alsaciens qui cherche à recréer de la solidarité paysanne, du lien entre producteurs et consommateurs, et à favoriser l'alimentation locale et de qualité.

www.coeur-paysan.com

> **DRIVULINU (CORSE)**

Cette association corse d'agroécologie favorise les circuits courts entre producteurs et consommateurs et porte le premier drive de producteurs de Corse.

www.drivulinu.com

> **ÉCHANGES PAYSANS HAUTES-ALPES (HAUTES-ALPES)**

Intervenant dans les Hautes-Alpes, l'association Échanges Paysans est une plateforme de distribution de produits agricoles en filière courte, à destination des marchés « complexes », en particulier celui de la restauration collective et commerciale.

www.echanges-paysans.fr

> **LOC’HALLE BIO (GIRONDE)**

Projet impulsé par la Fabrique à initiatives portée par ATIS en Gironde.

Cette coopérative de producteurs bordelais propose aux commerçants et restaurateurs de l’agglomération bordelaise une offre maraîchère de qualité, exclusivement biologique.

www.lochallebio.fr

→ [DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE LOC’HALLE BIO SUR AVISE.ORG](#)

> **TALENTS DE FERMES (HAUTS-DE-FRANCE)**

Les agriculteurs des douze exploitations agricoles membres du collectif « L’Union fait la Ferme » ont ouvert leur magasin de produits locaux à Wambrechies en 2014, avec le soutien du CIVAM Nord-Pas de Calais.

www.talents-de-fermes.fr

Appuyer les porteurs de projets de l’agriculture durable

> **CIAP 44 – COOPÉRATIVE D’INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE (PAYS DE LA LOIRE)**

Les CIAP proposent un accompagnement spécifique aux agriculteurs-paysans souhaitant s’installer : services mutualisés, espaces test, stages paysan créatif, portage temporaire, etc.

www.ciap-pdl.fr

> **LES CHAMPS DES POSSIBLES (ÎLE-DE-FRANCE)**

Coopérative d’activités agricoles et rurales sous forme de SCIC qui accompagne les projets de coopération économique et sociale. Parmi ses actions, on retrouve une Coopérative d’activité et d’emploi, des formations, un espace test, etc.

www.leschampsdespossibles.fr

> **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE TRÉMARGAT
ET SON ASSOCIATION DE SOUTIEN (CÔTES-D'ARMOR)**

La SCI et l'association achètent des terres et des bâtiments et appuient l'installation de paysans engagés dans une démarche d'agriculture durable et de diversification sur surfaces réduites.

www.tremargat.fr

> **TERRE DE LIENS (FRANCE)**

Mouvement citoyen d'ampleur ayant pour objectif de préserver les terres agricoles, de faciliter l'accès des paysans à la terre et de développer l'agriculture biologique et paysanne.

www.terredeliens.org

Encourager l'engagement citoyen pour une agriculture durable

> **ACCUEIL PAYSAN (FRANCE)**

Association loi 1901, Accueil Paysan est un réseau de 900 membres – agriculteurs et acteurs ruraux – proposant des accueils touristiques, pédagogiques et sociaux, engagés pour une agriculture paysanne et un tourisme durable, équitable et solidaire.

www.accueil-paysan.com

→ [DÉCOUVREZ LE PORTRAIT D'ACCUEIL PAYSAN SUR AVISE.ORG](http://www.avise.org)

> **BIENVENUE À LA FERME (BRETAGNE)**

Cette ferme pédagogique conserve comme fonction première la production agricole, animale ou végétale mais est aussi un lieu privilégié de découverte de l'origine de l'alimentation, de sensibilisation à l'environnement et d'éducation au développement durable.

www.fermes-pedagogiques-bretagne.fr

> ÉCO-LIEU JEANOT (LANDES)

Porté par l'association C Koi Ça, l'éco-lieu Jeanot est un jardin éducatif d'agroécologie nourricier et ouvert à tous. Cet espace se veut être un centre d'expérimentation de modes de production et de consommation durables et un centre de ressources sur la transition écologique.

www.jeanot.fr

> JARDIN'ENVIE ET LA SCIC HUMUS-CITÉ (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

Créée en association puis transformée en SCOP, Jardin'enVie exerce le métier d'Artisan semencier afin de promouvoir l'utilisation de variétés paysannes et leur diffusion. Avec la SCIC Humus-Cité, elle construit une ferme et organise des ateliers partagés pour impliquer les citoyens.

www.jardinenvie.com

> PERMACULTIVE (ALPES-MARITIME)

L'association Permacultive a pour but de diffuser, valoriser, transmettre et enseigner les éthiques, principes et méthodes de conception de la permaculture.

www.permacultive.org

Faire de l'agriculture durable un levier d'inclusion sociale

> JARDINS DE COCAGNE (FRANCE)

À travers la production de légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs, les Jardins de Cocagne permettent aux personnes en situation précaire de retrouver un emploi et de (re)construire un projet professionnel et personnel.

www.reseaucocagne.asso.fr

→ DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE JARDINS DE COCAGNE SUR AVISE.ORG

> **LA FERME DE LA FAISANDERIE (MEURTHE-ET-MOSELLE)**

Établissement de service d'aide par le travail (ESAT) et chantier d'insertion développant des activités d'élevage, de restauration et un service de traiteur local, la Ferme de la Faisanderie accueille environ trente personnes en situation de handicap psychique.

www.lafermefaisanderie.fr

> **LA FERME DE MOYEMBRIE (AISNE)**

Lauréat 2015-2016 du programme d'accompagnement « P'INS » de l'Avise et de la Fondation Macif.

Chantier d'insertion qui accueille et accompagne des détenus en fin de peine autour d'activités de maraîchage et d'élevage.

www.fermedemoyembrie.fr

→ DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE LA FERME DE MOYEMBRIE SUR AVISE.ORG

> **LA FERME EMMAÛS BAUDONNE (LANDES)**

Association loi 1901 avec pour mission de créer et gérer une ferme agro-écologique accueillant des femmes placées sous main de justice.

www.fermeemmausbaudonne.fr

> **TERO-LOKO (ISÈRE)**

Association qui aide des réfugiés et autres personnes en situation de fragilité à se reconstruire et à s'insérer dignement et durablement sur un territoire rural, tout en participant à sa dynamisation, notamment à travers l'apprentissage du maraîchage biologique.

www.teroloko.com

Agriculture urbaine, sociale et solidaire

> **BIO-T-FULL (LOIRE-ATLANTIQUE)**

Créée en 2015, cette association promeut l'agriculture urbaine à travers des activités citoyennes et d'éducation populaire. Elle accompagne notamment la création de jardins partagés.

www.bio-t-full.org

> **ESPACES – RÉSEAU EMMAÛS (ÎLE-DE-FRANCE)**

L'association Espaces développe des projets d'insertion à travers l'écologie urbaine. Elle a notamment développé des activités d'écopâturage, de jardins partagés, de compostage ou encore de maraîchage écologique et solidaire (CultiCime).

www.association-espaces.org

> **LA BERGERIE URBAINE (RHÔNE)**

Association collaborative qui concilie pâturage itinérant en ville et animations pédagogiques.

www.labergerieurbaine.fr

> **LES INCROYABLES COMESTIBLES (FRANCE)**

Association dédiée à l'agriculture urbaine participative, accompagnant les citoyens à planter le plus possible dans les espaces communs.

www.lesincroyablescomestibles.fr

> **ÖKOTOP (SEINE-MARITIME)**

Association travaillant à la création et mise en place de solutions alternatives d'aménagement et d'entretien des espaces verts dans un souci de protection de la biodiversité. Parmi les activités : études et conseils, mise en place d'activités (écopâturage, poulailler pédagogique, ruchers urbains, potagers urbains, écopaysage), animations, etc.

www.okotop.com

> **PÉPINS PRODUCTION (FRANCE)**

Lauréat 2020 du programme d'accompagnement « P'INS » de l'Avisé et de la Fondation Macif.

Association visant à accompagner la végétalisation des villes via l'installation de pépinières de quartier.

www.pepinsproduction.fr

→ [DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE PÉPINS PRODUCTION SUR AVISE.ORG](#)

> **VERGERS URBAINS (FRANCE)**

Association créée en 2012 pour accompagner les projets de production alimentaire et de services écologiques et collectifs.

www.vergersurbains.org

ÉCOSYSTÈME TOUR D'HORIZON DES ACTEURS DE L'AGRICULTURE DURABLE

➤ Pour s'orienter, s'informer, se faire accompagner ou financer leur initiative d'agriculture durable, les acteurs de l'ESS peuvent solliciter différents acteurs publics et privés. Tour d'horizon des principaux acteurs.

Ils informent et fédèrent



Ils forment et accompagnent



Ils financent



Ils informent et fédèrent

> ADEME

Agence de la transition écologique, l'ADEME accompagne les entreprises du monde agricole qui souhaitent agir avec des outils et des financements adaptés à leurs besoins, ainsi qu'à travers des partenariats avec les chambres consulaires et les organisations professionnelles.

www.ademe.fr

> ASSOCIATION POUR LA PROMOTION D'UNE AGRICULTURE DURABLE (APAD)

Pour développer la (re)connaissance de l'Agriculture de Conservation des Sols et accompagner la dynamique des collectifs d'agriculteurs, le réseau APAD mène différentes actions : animation de groupes d'agriculteurs, projets, formation, sensibilisation, etc.

www.apad.asso.fr

> CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE)

Associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

www.cpie.fr

> CENTRE RESSOURCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CERDD)

Depuis 2001, le Cerdd outille et accompagne les acteurs de la région Hauts-de-France vers de nouveaux modèles de société et les incite à contribuer aux transitions économique, sociale et écologique dans les territoires.

www.cerdd.org

> **CENTRE DE RESSOURCES DLA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (CRDLA TES)**

Le Centre de ressources Transition écologique et solidaire du Dispositif local d'accompagnement de l'ESS, porté par l'UNCPIE, met à disposition des ressources, ainsi que des informations destinées aux associations œuvrant pour l'environnement et le développement durable.

www.crdlaenvironnement.org

www.info-dla.fr

> **CHAMBRES D'AGRICULTURE**

Ces chambres consulaires représentent et défendent les intérêts agricoles et forestiers auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales, coordonnent les actions de développement agricole et conseillent et accompagnent les agriculteurs dans leurs entreprises et leurs projets.

www.chambres-agriculture.fr

> **CHAMBRES RÉGIONALES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (CRESS)**

Les CRESS assurent la représentation, la promotion et le développement de l'ESS en région. Leurs missions consistent notamment à représenter les intérêts des acteurs de l'ESS auprès des pouvoirs publics et soutenir la création, le développement et le maintien des entreprises de l'ESS. Elles sont fédérées au sein d'ESS France, la Chambre Française de l'ESS.

www.ess-france.org

> **CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.

www.confederationpaysanne.fr

> **FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DES RÉGIONS DE FRANCE (FNAB)**

La FNAB est l'organisation professionnelle des producteurs biologiques français. Son objectif est d'œuvrer pour un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique.

www.fnab.org

> **FÉDÉRATION NATIONALE DES CUMA (FNCUMA)**

La FNCUMA est la tête de réseau des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Elle s'appuie sur un réseau de 12 260 coopératives, de 65 fédérations de proximité, départementales ou interdépartementales regroupées au sein de 10 fédérations régionales.

www.cuma.fr

> **INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT (INRAE)**

L'INRAE est issu de la fusion entre l'Inra, Institut national de la recherche agronomique et l'Irstea, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

www.inrae.fr

> **LA COOPÉRATION AGRICOLE**

La Coopération agricole est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires, agroindustrielles et forestières françaises. Elle promeut le modèle de coopérative agricole qui permet aux agriculteurs de travailler en coopération.

www.lacooperationagricole.coop

> **MOUVEMENT INTER-RÉGIONAL DES AMAP (MIRAMAP)**

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique en créant un lien direct entre paysans et consommateurs.

www.miramap.org

> **ORGANISMES NATIONAUX À VOCATION AGRICOLE ET RURALE (ONVAR)**

Structures associatives ou coopératives reconnues par le Ministère de l'agriculture pour appuyer la transition agro-écologique des pratiques agricoles.

www.agriculture.gouv.fr

> **PÔLE INPACT - INITIATIVES POUR UNE AGRICULTURE CITOYENNE ET TERRITORIALE**

Plateforme associative qui promeut une agriculture plus durable et propose des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur exploitation. Elle est issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : l'InterAFOCG, la FADEAR, le Réseau CIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, L'Atelier Paysan, Nature et Progrès, le MIRAMAP Solidarité Paysans, et Nature et Progrès.

www.agricultures-alternatives.org

> **POUR UNE AUTRE PAC**

Plateforme française inter-organisations constituant un espace commun de réflexion et d'action, en vue de la refonte de la politique agricole commune (PAC).

www.pouruneautrepac.eu

> **RÉSEAU NATIONAL DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (RNPAT)**

Le RNPAT vise à mettre en réseau tous les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée des projets alimentaires territoriaux.

www.rnpat.fr

> **RÉSEAU RURAL FRANÇAIS (RRF)**

Co-piloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, le Réseau rural français (RRF) contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il facilite le dialogue entre acteurs et valorise les bonnes pratiques locales.

www.reseaurural.fr

> **SOL ET CIVILISATION**

Le think-tank Sol et Civilisation est un lieu d'échange et d'action pour comprendre, faciliter et anticiper les transitions agricoles et rurales.

www.soletcivilisation.fr

Ils forment et accompagnent

> CENTRES D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL (CIVAM)

Le réseau CIVAM a pour but de promouvoir une agriculture durable et de capitaliser et diffuser les savoir-faire.

www.civam.org

> COMMUNAUTÉ ÉMERGENCE & ACCÉLÉRATION

La Communauté émergence & accélération rassemble plus de 115 acteurs de l'accompagnement à l'émergence et à l'accélération d'entreprises de l'ESS et d'innovations sociales sur les territoires. L'Avise, qui anime cette communauté depuis 2015, propose des cartographies pour orienter les porteurs de projet et dirigeants de structures vers le bon acteur.

www.avise.org/ressources/cartographies-des-acteurs-de-laccompagnement-a-lemergence-et-lacceleration-ess

> FADEAR

Réseau de l'agriculture paysanne favorisant le partage d'expérience et de savoir-faire pour permettre de maintenir et d'installer des paysans et de faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.

www.agriculturepaysanne.org

> FERMES D'AVENIR

Fermes d'avenir promeut un nouveau modèle d'agriculture, basé sur les principes de l'agroécologie et en phase avec le contexte socio-économique actuel, à travers la gestion d'une micro-ferme, des actions de formation et du lobbying.

www.fermesdavenir.org

> L'ATELIER PAYSAN

SCIC dont l'objet est la réappropriation de savoirs paysans et l'autonomisation dans le domaine des agroéquipements adaptés à l'agriculture biologique.

www.latelierpaysan.org

> RÉSEAU NATIONAL DES ESPACES-TEST AGRICOLES (RENETA)

Le RENETA propose un accompagnement pour les agriculteurs souhaitant expérimenter le métier en étant accompagné dans un cadre sécurisé.

www.reneta.fr

> RÉSEAU COCAGNE

Le Réseau Cocagne dispense conseil et assistance aux porteurs de projet de Jardins de Cocagne en France et en Europe, et aide à développer des expérimentations nouvelles.

www.reseaucocagne.asso.fr

> SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES (SCOP)

Le réseau des Scop accompagne la création, la reprise et la transformation d'entreprises sous forme de Scop ou Scic. Il propose un service complet aux entrepreneurs : accueil, accompagnement dans la durée, financements, formations, etc.

www.les-scop.coop

> SOLIDARITÉ PAYSANS

Pour accompagner et défendre les familles, aider les agriculteurs à faire valoir leurs droits en justice, préserver l'emploi, des agriculteurs ont créé Solidarité Paysans, mouvement de lutte contre l'exclusion en milieu rural. Cette association nationale fédère des structures départementales et régionales.

www.solidaritepaysans.org

> TERRE DE LIENS

Terre de Liens regroupe un réseau associatif, une foncière et une fondation afin de préserver les terres agricoles, de faciliter l'accès des paysans à la terre et de développer l'agriculture biologique et paysanne.

www.terredeliens.org

> **TERRE & HUMANISME**

Association qui œuvre pour la transmission de l'agroécologie comme pratique et éthique visant l'amélioration de la condition de l'être humain et de son environnement naturel.

www.terre-humanisme.org

> **TRAME**

Trame est une tête de réseau associative de développement agricole et rural. Elle forme et accompagne les agriculteurs, les salariés agricoles et les techniciens, engagés dans des associations locales et départementales, vers le développement durable en agriculture, la mise en place d'activités innovantes et la réflexion sur la stratégie et la prospective.

www.pardessuslahaie.net/trame

Ils financent

> **BANQUE DES TERRITOIRES - GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble au sein d'une même structure des expertises de conseil et de financement à destination des acteurs territoriaux pour faciliter la réalisation de leurs projets.

www.banquedesterritoires.fr

> **BLUEBEES, MIIMOSA, LA CAGNOTTE DES CHAMPS ET AGRILEND**

Quatre plateformes de financement participatif dédiées à des projets d'agriculture et d'alimentation durables.

www.bluebees.fr

www.miimosa.com

www.lacagnottedeschamps.fr

www.agrilend.fr

> CIGALES

Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire, les CIGALES sont des clubs de financement citoyens qui regroupent des particuliers et proposent un apport en capital et un appui aux coopératives, associations et autres PME de leur territoire.

www.cigales.asso.fr

> FONDATION AVRIL

Créée par le monde agricole, la Fondation Avril accompagne la transition de l'agriculture vers des modèles créateurs de valeur économique, sociale et environnementale durable, véritables liens entre agriculteurs et citoyens pour répondre au développement solidaire des territoires.

www.fondationavril.org

> FONDATION CHARLES LÉOPOLD MAYER POUR LE PROGRÈS DE L'HOMME (FPH)

Fondation suisse, la FPH soutient par ses dons des mouvements et des organisations de la société civile dans leurs actions de plaidoyer en faveur d'une transition sociale et écologique.

www.fph.ch

> FONDATION DANIEL ET NINA CARASSO

La fondation, sous l'égide de la Fondation de France, finance des projets contribuant à la durabilité du système alimentaire. Elle soutient notamment des projets de recherche et de développement d'innovations agro-écologiques.

www.fondationcarasso.org

> FONDATION DE FRANCE

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France réunit et accompagne des donateurs, des fondateurs, des bénévoles et des acteurs de terrain. Engagée dans tous les domaines de l'intérêt général, elle a développé des actions spécifiques pour promouvoir les transitions alimentaires et agroécologiques.

www.fondationdefrance.org

> **FONDATION RTE**

La fondation soutient des initiatives innovantes en faveur du développement économique et social des territoires ruraux, portées par des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

www.fondation-rte.org

> **FRANCE ACTIVE**

France Active propose des solutions de financement et d'accompagnement de projets de l'économie sociale et solidaire.

www.franceactive.org

> **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

Au-delà de ses politiques de soutien aux acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, le ministère met en œuvre de nombreux appels à projet ou appels à manifestation d'intérêt, notamment sur le volet de la transition agroécologique. Le plan France Relance lancé en septembre 2020, par exemple, consacre 1,2 milliard d'euros au volet « Transition agricole, alimentation et forêt », mis en œuvre par le ministère.

www.agriculture.gouv.fr

→ **EN SAVOIR PLUS**

Retrouvez également la cartographie des offres de financement pour les projets de l'économie sociale et solidaire réalisée par l'Avise sur www.avise.org



RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez également ces ressources en ligne sur
www.avise.org/ressources



Fiche sectorielle Agriculture durable

PDF / CR DLA Environnement, juillet 2019

www.avise.org



Dossier Alimentation durable & ESS

Web / Avise, janvier 2017

www.avise.org



Agriculture & Alimentation durables : des clés pour réussir

PDF / le Labo de l'ESS, novembre 2018

www.lelabo-ess.org



La Transition agricole et alimentaire en France :

350 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable

PDF / Resolis, octobre 2019

www.resolis.org



Les initiatives collectives privées dans les circuits alimentaires de proximité

PDF / FRCUMA Nord Pas-de-Calais et CERDD, 2012
www.cerdd.org



Des initiatives inspirantes pour une agriculture et une alimentation plus durables

PDF / Fondation Daniel et Nina Carasso, janvier 2019
www.avise.org



Alimentation durable & Economie sociale et solidaire - Les liaisons fertiles

PDF / Fondation Daniel et Nina Carasso, janvier 2021
www.fondationcarasso.org



Panorama des projets d'ESS dans les territoires ruraux

PDF / Avise et RTES, mai 2020
www.avise.org



Projets alimentaires territoriaux et ESS

PDF / Avise, Ecole urbaine de Sciences Po, juin 2020
www.avise.org



L'agroécologie, levier de redressement des exploitations fragilisées ?

PDF / Solidarité Paysans, 2020
www.solidaritepaysans.org

L'AVISÉ ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une mission d'intérêt général

L'Avisé a pour mission de développer l'ESS et l'innovation sociale en accompagnant les porteurs de projets et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement.

Créée en 2002, l'Avisé est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général.

Nos métiers

L'Avisé anime des programmes d'action couvrant toutes les étapes de la vie d'une entreprise de l'ESS, de l'émergence à la maximisation de son impact social :

- Veille et analyse
- Information et outillage
- Formation et échange de pratiques
- Animation de dispositifs et de communautés de professionnels
- Conduite de programmes d'accompagnement



Dossier

L'agriculture durable, secteur clé de la transition écologique et solidaire des territoires, propose un modèle agricole économiquement viable, socialement équitable et écologiquement sain.

Réalisé par l'Avise, en partenariat avec Terre de Liens et la FNCuma, et avec le soutien du Fonds social européen, de la Banque des Territoires et du secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable, ce dossier apporte des clés de compréhension et d'action afin qu'un plus grand nombre d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) s'engagent pour une agriculture durable, sociale et solidaire.



Retrouvez ce dossier en ligne sur
www.avise.org/secteurs



L'Avise a pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en France, en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. Créée en 2002, l'Avise est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général

www.avise.org

En partenariat avec

